

MAIRIE DE LANTEUIL 19190 – LANTEUIL



TEL 05 55 85 51 14

mairie.lanteuil@orange.fr

COMPTE RNDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 OCTOBRE 2020 DEL 2020 10 001

Nombre de membres du Conseil Municipal		L'an deux mil vingt, le vingt octobre à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, avec les précautions sanitaires COVID 19 qui s'imposent, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire. <u>Date de convocation</u> : 14 octobre 2020 <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Séverine VIGIER, Jean-Jacques VAILLANT, Alain PARIS, Jean-François LAFAURIE, Laure-Hélène MASSON, Julie BERNICAL, Jérôme TADEUSZAK, Sébastien CHABENAT, Nathalie DUBOIS, Léa DUMOND, Jean-François VERLHAC, Albert LAURENT et Claude MONEGER, Nathalie DUBOIS, Léa DUMOND et Jean-François VERLHAC <u>Excusé</u> : Monsieur alain VAUZOUR qui a donné procuration à Madame Julie BERNICAL <u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT
En exercice	15	
Présents	14	
Pour	14+1	
Contre	/	
Abstention	/	

Objet : Contractualisation avec le Département - contrat 2021/2023

Monsieur Le Maire rappelle le courrier du 18 septembre dernier transmis aux élus par lequel le président du Conseil Départemental de la nouvelle contractualisation des aides aux collectivités pour la période 2021 à 2023. Monsieur le Maire propose les projets émanant des travaux des différentes commissions suivants :

Catégories d'aide	Typologie d'opérations	Taux	Projets de Lanteuil	Estimation En € HT	Année de réalisation	Ordre de priorité
2	Rénovation sobriété énergétique	40 %	Etude énergétique bâtiment école	20 000.00	2023	4
2	Construction sobriété énergétique	40 %	Maison des chasseurs	65 000.00	2022	3
4	Équipement sportif	30%	City stade	65 000.00	2021	2
10	Dotations de voirie	40%	Route de Chanat Route de Vianne impasse de Farjou	22 362.65	2021	1
			Route de Viers	18 067.50	2022	
			Route de la Miraudie mur de soutènement	40 000.00	2023	

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :

- De retenir les projets catégorisés, estimés et par ordre de priorité ci-dessus,
- De confier à Monsieur Le Maire de transmettre ces informations au Conseil Départemental et de réunir l'ensemble des propositions chiffrées pour transmission au Conseil Départemental.

Objet : Convention SIRTOM - Kit Mulching

Dans le cadre du programme territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le SIRTOM de la Région de Brive a signé un contrat d'objectif déchet Economie circulaire avec l'ADEME ayant pour objectif, notamment, la réduction des déchets ménagers assimilés. Les déchets verts sont le 2^{ème} flux le plus important d'apports en déchetterie. Ainsi le SIRTOM engage une action de valorisation des déchets verts en proposant aux collectivités une aide financière pour l'acquisition d'un kit mulching. (500.00 € d'aide financière pour un tracteur tondeuse).

La commune ayant fait l'acquisition d'un tracteur tondeuse en 2018

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :

- De confier à Monsieur Le Maire le soin de signer la convention, la charte et tout document, d'effectuer toute démarche pour mener à bien cette décision,

Objet : Indemnité des élus

En vertu de l'article L.2122-2 du CGCT, le Conseil a fixé à trois le nombre d'adjoints par délibération du 25 mai 2020, le maire ayant souhaité diminué le taux de son indemnité dans un souci d'économie pour la collectivité, les indemnités seront calculées à compter du 1^{er} octobre 2020 selon le calcul suivant :

Elus	Indemnités maximales	% voté à appliquer au 26.05.2020	Montant brut mensuel en référence à l'indice 1027 (3889.40 € brut mensuel)
Maire	1 567.43	27.13 %	1055.52
1 ^{er} adjoint	416.17	10.7 %	416.17
2 ^{ème} adjoint	416.17X2 =	8.03 %	312.32
3 ^{ème} adjoint	832.34	8.03%	312.32
TOTAL	2 815.94		2 096.33

A l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les taux et calculs d'indemnités,
- Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2020.

Objet : Projet accueil chats errants

Monsieur le Maire a rencontré Madame le Maire de Veix (commune du canton de Seilhac les Monédières) qui a installé sur sa commune des chalets destinés aux chats errants.

Les chalets appelés CHATIPI sont financés par l'association One Voice (association Loi 1908 siège à Strasbourg - soucieuse du bien-être de millions de chats errants). Ces chalets sont livrés en kit pour être installés sur le domaine public. A charge pour la collectivité, du terrassement, du montage du chalet (plusieurs dimensions de 5 à 9 m², de l'identification et de la stérilisation des chats errants (financement par l'association pour 15 chats ou chattes sur production d'un devis de stérilisation d'un vétérinaire), de la nourriture (qui peut être subventionnée par d'autres associations telles que la Fondation Brigitte Bardot ou 30 millions d'amis) et de bénévoles pour nourrir et « veiller » à la bonne santé des animaux.



Pour	Contre	Abstention
2	10+1	2
Sébastien CHABENAT Jean-Jacques VAILLANT	Les autres membres	Jérôme TADEUSZAK Christian DERAHINOIS

Nettoyage du grenier des écoles :

Membres du Conseil bénévoles : rendez-vous le samedi 31 octobre 2020 à 9H00 sur les lieux

Cérémonie du mercredi 11 novembre 2020 à 11H00

Une gerbe et une plante seront déposées aux monuments par les élus.

L'état d'urgence du 17 octobre prévoyant des consignes sanitaires interdisant les rassemblements sur la voie publique, il est nécessaire d'attendre les dernières consignes avant diffusion de l'information.

La séance est levée à 20H30